

La Côte d'Ivoire va exiger des passeports biométriques aux frontières



La Côte d'Ivoire va exiger des passeports biométriques aux frontières

Bientôt, la Côte d'Ivoire va exiger des passeports biométriques et des cartes d'identités sécurisées à ses frontières. « Sans ces documents, on ne pourra plus entrer en Côte d'Ivoire », a prévenu le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hamed Bakayoko.

C'était au cours de la conférence de presse qu'il a co-animée mardi après-midi avec le Procureur général Adou Kouamé Richard, sur l'attentat terroriste de Grand-Bassam, survenu le dimanche 13 mars dernier.

Des propos du Procureur général Adou Kouamé Richard, il ressort que « *l'exploitation efficiente des documents électroniques* » trouvés sur la plage de Grand-Bassam a permis de remonter jusqu'au nommé Kounta Dallah. Cet individu, dont on ignore pour l'instant l'identité et la nationalité, a été présenté par les conférenciers comme le cerveau des attentats qui ont fait 19 victimes et 33 blessés.

A en croire le ministre d'Etat, Hamed Bakayoko, l'enquête se poursuit pour identifier certains individus. Déjà, il faut noter que les preuves numériques ont permis d'interpeller 15 personnes, qui sont à ce stade de l'enquête considérées comme des prévenus. Dans cette affaire, la Côte d'Ivoire bénéficie du soutien du Bureau régional du FBI basé au Sénégal, d'Interpol, de la France, du Mali et du Maroc... [Lire la suite]



Réagissez à cet article

Source : *Attentat de Grand-Bassam : la Côte d'Ivoire va exiger des passeports biométriques aux frontières | CIO-MAG*